

au recrutement - ACCRE : Aide aux chômeurs pour la création ou la reprise d'entreprises - ACI : Atelier et chantier d'in-  
 AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes - AI : Association intermédiaire - ALE : Agenc  
 pour l'emploi-  
 conditions de  
 individualisé-  
 recrutement -  
 ARL : Atelier  
 départementa  
 Contrat d'inse  
 - CPER : Contr  
 CDI : Conseil  
 sur les droits  
 universelle - C  
 de l'action sa  
 DELD - Dem  
 'emploi et à l  
 Fonds d'aide d  
 Maison de l'



Adalea

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE**

**Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement**

**Emploi Formation - Ateliers d'insertion**

l'améliorat  
 SI : Appu  
 on prépara  
 retour à l'  
 -CDIAE :  
 mploi - CI  
 nouvelle en  
 on à la vie  
 tre d'info  
 ouverture  
 on départe  
 i professio  
 gation gér  
 d'insertion  
 économiqu  
 retour à l'

PNAE : Plan national d'action pour l'emploi - PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi - PPAE : Projet personnalisé d'  
 l'emploi - PPE : Prime pour l'emploi - RMI : Revenu minimum d'insertion - RSA : Revenu de solidarité active - RQ : Régie de c  
 - SIFE: Stage d'insertion et de formation à l'emploi - SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance - SOP :  
 d'orientation professionnelle - SPE : Service public de l'emploi - VAE : Validation des acquis de l'expérience -APL  
 personnalisée au logement - ALT : Allocation de logement temporaire - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion s  
 CNLE Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion - DALO : Droit au logement -FSL : Fo  
 solidarité logement - PDALPD : Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées -SRU : loi sur la solidari  
 renouvellement urbains AAH : Allocation aux adultes handicapés - ADE : Aide dégressive à l'employeur - AFPE : Ac  
 formation préalable au recrutement - ACCRE : Aide aux chômeurs pour la création ou la reprise d'entreprises - ACI : At  
 chantier d'insertion-AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes -AI : Association intermé  
 ALE : Agence locale pour l'emploi- ANAH : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat- ANACT : Agence nationc  
 'amélioration des conditions de travail - Ager : Agence régionale pour l'emploi - EF : Agence de recherche emploi form  
 ASI : Appui social individualisé - ASS : Allocation spécifique de solidarité - Arel : Agence de technologie en formation - APR :  
 préparatoire au recrutement - APS : Apprentissage personnalisé des savoirs - API : Allocation de parent isolé - AR :  
 'aide au retour à l'emploi - ARL : Atelier de raisonnement logique - CA : Contrat d'avenir -CAE : Contrat d'accompagnement à l'e  
 CDIAE : Comité départemental d'insertion par l'activité économique - CES : Chèque emploi service - CIE : Contrat initiative  
 - CI-RMA : Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité - CIVIS : Contrat d'insertion dans la vie sociale - CNE :  
 nouvelle embauche - CPER : Contrat de plan Etat région - CQP : Contrat de qualification professionnelle -CAVA :  
 d'adaptation à la vie active - CDI : Conseil départemental d'insertion - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion s  
 CIDEF : Centre d'information sur les droits de la femme - CLI : Commission locale d'insertion - CMP : Code des marchés p  
 CMU : Couverture maladie universelle - CUCS : Contrat urbain de cohésion social - DIF : Droit individuel à la formation - D  
 Direction départementale de l'action sanitaire et sociale -DDTEFP : Direction départementale du travail, de l'emploi e  
 formation professionnelle -DELD - Demandeur d'emploi de longue durée- DGAS : Direction générale de l'action sociale -D  
 Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle -DI : Contrat de reprise d'insertion - ETTI : Entreprise de  
 temporaire d'insertion - FAJ : Fonds d'aide aux jeunes - FFPJ : Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes - IAE : Ir  
 par l'activité économique -MDE : Maison de l'emploi - MDH : Maison départementale des personnes handicapées -  
 Programme d'aide au retour à l'emploi -PNAE : Plan national d'action pour l'emploi - PLIE : Plan local pour l'insertion et l'e  
 PPAE : Projet personnalisé d'accès à l'emploi - PPE : Prime pour l'emploi - RMI : Revenu minimum d'insertion - RSA : Re  
 solidarité active - RQ : Régie de quartier - SIFE : Stage d'insertion et de formation à l'emploi - SMIC : Salaire n  
 interprofessionnel de croissance - SOP : Service d'orientation professionnelle - SPE : Service public de l'emploi - VAE : Va  
 des acquis de l'expérience -APL : Aide personnalisée au logement - ALT : Allocation de logement temporaire - CHRS :

**Revue de Presse**

**2010**

ASI : Appui social individualisé- ASS : Allocation spécifique de solidarité -APP : Atelier de pédagogie personnalisée - APR  
 Action préparatoire au recrutement - APS : Apprentissage personnalisé des savoirs - API : Allocation de parent isolé - AR  
 Aide au retour à l'emploi - ARL : Atelier de raisonnement logique - CA : Contrat d'avenir -CAE : Contrat d'accompagne  
 à l'emploi -CDIAE : Comité départemental d'insertion par l'activité économique - CES : Chèque emploi service - CIE : Contra  
 initiative emploi - CI-RMA : Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité - CIVIS : Contrat d'insertion dans la vie social  
 - CNE : Contrat nouvelle embauche - CPER : Contrat de plan Etat région - CQP : Contrat de qualification professionnelle  
 CAVA : Centre PNAE : Plan national d'action pour l'emploi - PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi - PPAE : Proje  
 personnalisé d'accès à l'emploi - PPE : Prime pour l'emploi - RMI : Revenu minimum d'insertion - RSA : Revenu de solidarité  
 active - RQ : Régie de quartier - SIFE : Stage d'insertion et de formation à l'emploi - SMIC : Salaire minimum interprofessionnel  
 de croissance - SOP : Service d'orientation professionnelle - SPE : Service public de l'emploi - VAE : Validation des acquis de l'expérience -APL : Aide personnalisée au logement - ALT : Allocation de logement temporaire - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

## La Roche aux Cerfs • Rénovation

# Le moulin sera démonté

Les travaux de restauration du site de la Roche aux Cerfs ont entamé un tournant. En attendant que le niveau de l'eau baisse, c'est aux bâtiments que s'attaquent les ouvriers.

Le niveau du Lié, sous l'effet des dernières précipitations, a singulièrement augmenté. Le gué est recouvert, et surtout, les deux biefs qui encadrent les ruines du moulin, sont emplis d'eau. « Nous n'avons pas eu le temps de finir le premier bief : il nous reste à re-jointer certains tronçons. Quant à l'autre bief, ce sera pour l'été prochain » nous explique le chef de chantier, qui travaille pour le compte de l'Adalea, l'association briochine luttant contre l'exclusion et la réinsertion, et qui emploie sur le site des détenus en fin de peine ou condamnés à de courtes peines.

Il dirige une équipe de jeunes gens qui ne demandent qu'à reprendre le bon chemin dans la vie, et découvrent là qu'ils peuvent être utiles, trouver leur place dans la société, et un vrai travail.

Depuis notre dernier passage sur le site, l'été dernier, les travaux ont grandement avancé. Tout le site de l'îlot sur lequel se trouvait le moulin en ruines, a été nettoyé. Pas une mince affaire, tant les herbes folles, les ronces, les chablis, avaient envahi le site. L'un des biefs et les murs de soutènement ont été reconstruits pierre à pierre, comme jadis. Le moulin proprement dit a été nettoyé. « Comme nous ne pouvons plus travailler sur les biefs pour le moment, nous allons maintenant mettre les semaines à venir à contribution pour le démonter pierre à pierre ». Il s'agira ensuite de le reconstruire entièrement, après avoir restauré les fondations.

### Le moulin démonté

Les roues seront ultérieurement (mais ce ne sera peut-être pas pour 2010), remises en place. « Le travail à accomplir avant est très important. Et puis il faudra retrouver un axe pour ces deux roues. Vu la taille du moulin, jadis, il s'agissait d'un tronc complet ».



Les ouvriers achèvent la construction d'une passerelle pour accéder au moulin.

### La crêperie rénovée

Par ailleurs, l'ancienne crêperie située sur l'autre berge, a été entièrement nettoyée. Le toit en particulier, qui tombait en ruine, a été déposé. Une entreprise est venue poser une nouvelle charpente, et les employés de l'Adaléa vont maintenant le couvrir.

« Cela devrait nous occuper une bonne partie de l'hiver ». En attendant, les ouvriers achèvent la construction d'une passerelle qui per-

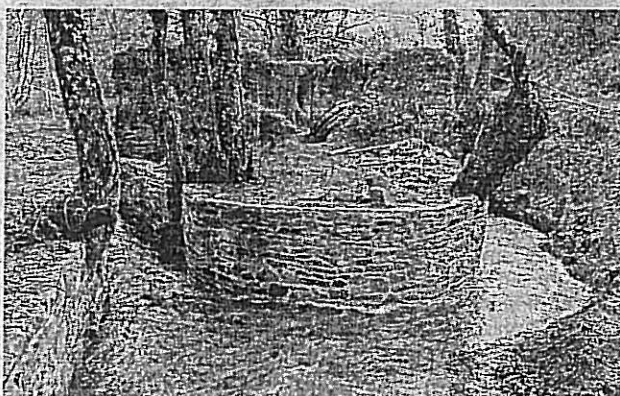
mettra d'accéder au moulin. Tout se fait ici « à l'ancienne », dans le respect du travail accompli par les Anciens.

Le site, pour le moment transformé en champ de labour par la boue, devrait déjà pour l'été prochain, avoir recouvert une partie de son charme d'antan. Un charme qui devrait rapidement en faire un site parmi les plus attirants de la région loudéacienne.

J. F. Podevin



Le toit de l'ancienne crêperie a été déposé. Il sera recouvert cet hiver.



Le bief de gauche est presque achevé. Celui de droite attendra le printemps. L'îlot du moulin a été nettoyé.

## « Les monologues du vagin ». Vingt comédiennes sur scène

Jouée depuis 1998 par des troupes professionnelles, la célèbre pièce d'Eve Ensler sera interprétée, samedi, à Saint-Caradec, par des comédiennes amateurs. Une soirée qui fait figure d'exception.

Lundi soir, la vingtaine de passionnées de théâtre ont répété, une nouvelle fois, les textes qu'elles vont interpréter.



Le VDAY est une manifestation internationale se déroulant chaque année, autour du 8 mars, (Journée des femmes). Plusieurs actions sont proposées pour lutter contre les violences faites aux femmes (viols, excisions etc.). Pendant cette courte période, Eve Ensler, qui soutient cette cause, permet à des troupes non professionnelles de jouer sa pièce. « Véronique Derdour, de la compagnie Chronomètre, de Lannion, a fait toutes les démarches pour nous », expliquent les comédiennes, qui ont souhaité monter cette représentation en Centre-Breta-

gne, à l'occasion du VDAY. Elles sont une vingtaine, issues de troupes de la région de Loudéac ou de La Fabrique (groupe de lecture) à porter le projet.

### Une pièce d'exception à la portée de tous

« Dans le secteur, l'occasion de voir "Les monologues du vagin" est rare et, lorsque cette pièce est jouée, les tarifs sont élevés. Nous souhaitons la faire découvrir au grand public, tout en militant pour le VDAY. » La représentation sera constituée de monologues: une chronique

sur l'intimité des femmes, parfois drôle, parfois moins.

La mise en scène a été assurée par Véronique Derdour. « C'est notre coach d'improvisation. Certaines d'entre nous avaient déjà travaillé avec elle, voici quatre ans, lors de la création d'une pièce, donnée à Saint-Thélo. »

### Au profit du VDAY et de l'association Adalea

Les comédiennes ont, également, reçu le soutien technique du Cac Sud 22. Un travail d'éclairage, réalisé par d'autres bénévoles, mettra la prestation en valeur.

Enfin, la recette sera reversée au VDAY et l'association Adalea, de Saint-Brieuc, pour son action auprès de femmes victimes de violences conjugales.

### > Pratique.

Samedi, à 20 h, à la salle des Étoiles de Saint-Caradec.

Tarif: 5 €.

Réservation auprès du Comité d'action culturelle Sud 22, tél. 02.96.28.93.53, jusqu'à demain, de 14 h à 18 h.

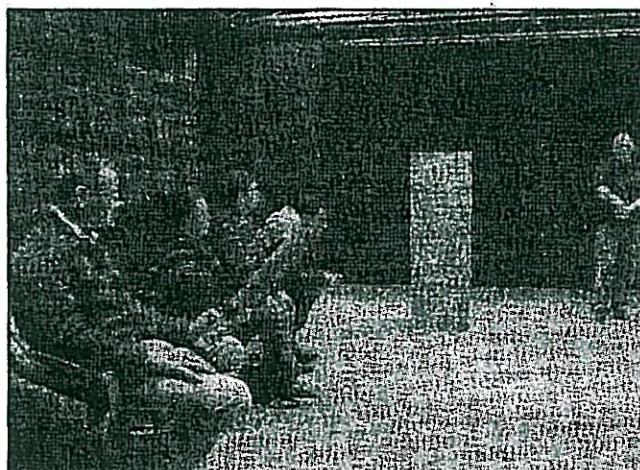
## L'association Adaléa reçue à la médiathèque

Dans le cadre des ateliers Graph de lumière, animés par le calligraphe Bruno Riboulot et Marie-José Morice (Union française du film pour l'enfance et la jeunesse Bretagne), la médiathèque a accueilli des personnes fréquentant l'accueil de jour de l'association Adaléa.

Cette association, à travers ses différentes actions, lutte contre les exclusions. « Ce n'était pas forcément facile pour eux de se mettre en avant devant un appareil photo, un ordinateur et un vidéo-projecteur. Mais au fur et à mesure, ils se sont impliqués en graphant ce qui leur venait à l'esprit », raconte Rozenn Jaffrès, animatrice multimédia à la médiathèque.

PENTHIEVRE - 25 Février 2010

## La lumière vibre



¶ L'association ADALEA a profité de cette séance de graph de lumière

Valérie Jeannin et Rozenn Jaffrès, respectivement, responsable multimédia et animatrice ont accueilli, à la médiathèque, Bruno Riboulot, calligraphe et Marie-José Morice, de l'UFFEJ Bretagne (union française du film pour l'enfance et la jeunesse). « Dans le noir, muni d'accessoires en tous genres, de la râpe à guirlande de Noël, Bruno Riboulot écrit, joue dans l'espace et fait vibrer la lumière. L'appareil photo capte ces instants. Les

*mots et les formes se révèlent. »*

Ces ateliers étaient ouverts à tous, adultes et enfants dès 6 ans. « Nous avons proposé deux séances tout public plus des séances dédiées à des groupes constitués. Cette animation a été un vif succès et a affiché complet. Le côté magique et surprenant a séduit tous les publics », ont conclu les animatrices de la médiathèque. Créer ses propres jeux de lumière c'est une expérience photographique inoubliable.

# Violences conjugales • Laura Granny\* témoignage Un beau message d'espoir

Quand un membre de la troupe « Les poules lèvent la tête » l'a contacté pour lui demander si elle voulait les aider à écrire une pièce sur les femmes battues, Laura a pris une grande inspiration et a dit : « oui ».

C'est sur un petit cahier de brouillon que Laura commence à jeter les bases de ce qui deviendra une pièce. « Quand j'ai écrit, je n'ai pas réfléchi, c'est sorti tout seul ». Pourtant, cela fait 20 ans que les faits ont eu lieu, pas facile de replonger dans les horreurs du passé.

Après la pièce de théâtre, elle rencontre Jérôme Lucas qui vient de créer les Editions récits. Ensemble, ils vont mettre en forme le livre « J'ai jeté ma balleine à la mer ». Un jeu de mots sur balle et haine, car « mon passé est un énorme poids que je veux jeter et que l'on ne se reconstruit pas par la haine ». Mais pour Laura, plus qu'une thérapie, son

ce que j'appellerais des rapports sans tendresse, c'est du direct. Ça ne me plaît pas, mais je ne sais pas... C'est peut-être normal. » Mariée, elle se retrouvera, sans téléphone et sans voiture, dans une maison de campagne isolée, où « elle reçoit une première claque mémorable ».

La suite de sa vie est une descente aux enfers, un enfer qui durera plus de 6 ans, c'était dans les années 1980.

## D'actualité

Le livre paraît alors que Danielle Bousquet, députée des Côtes d'Armor, présente à l'Assemblée Nationale une proposition de loi sur les violences faites aux femmes, et portant plus spécialement sur le renforcement de la protection des victimes, la prévention et la répression.

Terrible concours de circonstances, une jeune femme vient de décéder suite à des coups portés par son compagnon, qui a de plus enlevé son bébé. « Quand je vois cela, j'ai envie de hurler », éclate Laura

Granny.

Si elle approuve le port d'un bracelet électronique pour les concubins violents, car « il faut à tout prix les éloigner », elle émet des doutes sur le téléphone portable d'alerte. « Je ne sais pas si, quand on est frappé, on a vraiment le temps d'appuyer sur le bouton. De plus, si mon conjoint avait découvert que j'avais ce type de portable : il l'aurait massacrée ensuite ».

## Joie de vivre

Elle regrette que sur la région de Loudéac, il n'y ait pas plus d'écoute. « Il faudrait multiplier les structures comme l'Adalea, qui ne

vient que deux fois par mois ».

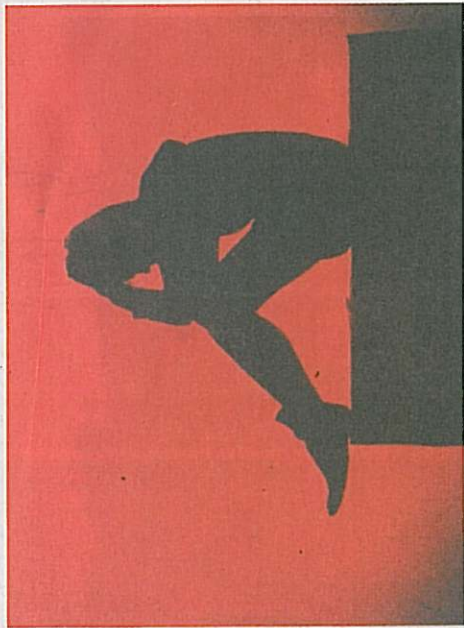
Aujourd'hui Laura mène un autre combat : contre la maladie. Mais elle affiche avec de grands éclats de rires son bonheur de vivre. « Même s'il m'arrive de pleurer, je sais que ce n'est pas en faisant la tronche que l'on avance. J'ai envie de croquer la vie à belles dents et je n'ai pas le droit d'abandonner mes enfants ».

Propos recueillis par Véronique Bonnet

\* Laura Granny est un pseudonyme. « J'ai fait ce choix car je ne veux pas être « victimisée », confie-t-elle. Je n'ai jamais été soutenue, ce n'est pas maintenant, après, que je veux l'être ».

## Pratique

Le livre est en vente à Loudéac dans les librairies de Loudéac et sur le site [www.vosrecits.com](http://www.vosrecits.com). Il sera disponible aussi le 3 avril à Uzel, après la présentation de la pièce jouée par la troupe « Les poules lèvent la tête » à Kastell d'O et le 26 avril, au Palais des Congrès de Loudéac. Prix : 12 €. Contact : Editions Récits, Jérôme Lucas, 02 96 26 86 59.



Le livre de Laura Granny vient de paraître.

livre, elle l'a écrit pour les autres, celles et ceux qui subissent au jour le jour des violences conjugales, et aussi ceux qui en sont témoins... et ne disent rien. « Alerter les gens et en déranger certains ».

## Lucidité

De sa carrière d'infirmière psychiatrique, Laura a gardé un sens de l'analyse très

pointu. Elle commence son récit par son enfance où elle décrypte les prémices comportementales qui la feront succomber à un beau parleur. « Il n'y a pas de hasard... on est conditionné par son enfance ».

Rejetée par son père après le décès de sa mère, elle fera confiance au premier qui s'intéressera à elle. « Nous avons

« Les monologues du vagin » ont triomphé



*Les 22 lectrices ont été chaleureusement applaudies par le public, conquis.*

Une représentation exceptionnelle des « Monologues du vagin » a eu lieu samedi, qui a emporté l'adhésion du nombreux public, conquis.

Les textes tour à tour drôles ou cruels, étaient destinés à faire comprendre la souffrance des femmes victimes d'injustices ou,

pire, de violences sexuelles. Le spectacle était bien servi par l'équipe responsable de l'éclairage, par la mise en scène de Véronique Derdour, par l'engagement des 22 lectrices. Le bénéfice de la soirée sera versé à la fondation VDay et à l'Adalea de Saint-Brieuc.

## Droit opposable au logement. Un dispositif peu employé

**Le droit opposable au logement n'est pas encore en usage dans les Côtes-d'Armor. L'Adaléa s'efforce de le promouvoir auprès des populations intéressées et des travailleurs sociaux.**

*Une partie des stagiaires de la première session en compagnie de leurs formateurs, vendredi après-midi.*



Le droit opposable au logement résulte d'une loi de mars 2007. Mais trois ans après son adoption, le dispositif reste mal connu et peu utilisé. Dans les Côtes-d'Armor, 31 dossiers ont été examinés par la commission préfectorale ad hoc en 2008, et 35 en 2009.

L'Adaléa (Association départementale d'accueil, d'écoute et de veille sociale) exerce son activité, en autres axes, sur l'hébergement et le logement des populations les plus fragiles (\*).

### **Informier la population**

L'Adaléa dispose de plusieurs structures d'hébergement temporaire et de logements à Saint-Brieuc et Loudéac, notamment. Elle a décidé de faire mieux connaître le droit opposable au logement, d'une part au public potentiellement concerné, d'autre part aux travailleurs sociaux susceptibles d'aider à sa mise en œuvre.

« Les personnes dépourvues de logement, ou menacées d'expulsion sans possibilité de reloge-

ment, dont le logement est reconnu insalubre ou non décent, ou encore celles qui ont fait une demande de logement social depuis plus de 18 mois, ont la possibilité de déposer un dossier de droit opposable au logement, qui sera examiné par une commission à la préfecture », indique Serge Faindt, directeur du secteur « logement » à l'Adaléa. Depuis novembre, l'association renseigne le public sur le dispositif, au 50, rue de la Corderie (sur rendez-vous).

Tél. 02.96.68.30.50.

Par ailleurs, elle inaugurerait, vendredi, des séquences de formation à l'intention des travailleurs sociaux. Quatorze personnes, relevant de différents organismes (conseil général, CCAS, etc.), y ont participé.

*\* Les autres activités de l'association sont la veille sociale auprès des personnes sans domicile fixe et des femmes victimes de violences conjugales, la formation et les chantiers d'insertion.*

# Violences conjugales. Des parades en place

Dans le couple, la femme n'est pas encore l'égale de l'homme... La fréquence des violences conjugales en témoigne. La loi récemment votée par l'Assemblée nationale, et l'action de certaines associations, s'emploient à améliorer le sort des victimes.



Photo Claude Fingent

« 41 % d'entre elles avaient entre 26 et 35 ans. Mais la violence conjugale s'exerce dans toutes les catégories sociales, elle n'est pas l'apanage des milieux défavorisés ». A l'heure actuelle, 20 des « pensionnaires » de l'an dernier ont quitté le centre, quatorze d'entre elles ont pu accéder à un logement autonome, d'autres sont accueillies dans leur famille et... deux ont repris la vie communale. « On assiste parfois à une prise de conscience du conjoint », note Serge Faindt.

## Sécurité

**et revalorisation de soi**  
L'Adaléa offre le logement et, si nécessaire, les premiers moyens de subsistance à celles qui viennent frapper à sa porte. Mais son action ne s'arrête pas là. « Nous menons avec elles un travail d'évaluation de leur situation, sur l'accès aux droits comme les minima sociaux, sur le dépôt éventuel d'une plainte, le droit de visite du père, et, si elles se sentent prêtes à la séparation, la mise en œuvre d'une procédure de divorce. Mais dans tous les cas, ce sont les femmes elles-mêmes qui décident. Dans le petit collectif sécurisé où nous avons six logements, des actions collectives (repas, ateliers artistiques, discussions), leur permettent de constater qu'elles ne sont pas seules dans leur situation. Cela les aide à se revaloriser et à envisager l'avenir ». Celles qui recherchent davantage d'autonomie, peuvent être accueillies dans six autres logements dispersés répartis à travers la ville. « La sortie se prépare aussi à travers une recherche de formation, d'emploi, de logement ».

Roselyne Veissid

douze logements pour des femmes en difficulté familiale, éventuellement accompagnées de leurs enfants.

## Des lieux d'écoute et de soutien

L'Adaléa entretient, en outre, un pôle d'accueil et d'écoute des femmes qui ne sont pas (encore ?) en situation d'hébergement. Trois travailleurs sociaux se tiennent à leur disposition, et leur offrent écoute, information et soutien. Un service d'écoute par téléphone fonctionne également sur une importante amplitude horaire. Enfin, l'association organise des sessions de sensibilisation à l'intention des policiers, des gendarmes et des professionnels de santé, afin d'améliorer la qualité d'écoute à l'égard des femmes victimes de violences conjugales. « Ce sont eux qui enregistrent les plaintes et qui rédigent les certificats médicaux », souligne Serge Faindt. Contact : Adaléa, tél. 02.96.68.42.42. Numéro national SOS violences conjugales, tél. 39.19.

ces femmes que l'on n'appelle plus « battues ».

## 12 logements à Saint-Brieuc

« Les violences ne sont pas tous jours physiques. Elles peuvent être psychologiques ou sexuelles », souligne Serge Faindt, directeur du pôle Logement et Hébergement de l'association. L'Adaléa, (80 salariés), développe ses activités sur trois autres axes : écoute et veille sociale, emploi et formation, ateliers d'insertion. Elle dispose à Saint-Brieuc de

« Tous les trois jours en France, une femme meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon ». C'est Danielle Bousquet qui le dit, et la députée sait de quoi elle parle : le combat qu'elle mène depuis des années vient d'aboutir à l'adoption d'une loi pour mieux protéger les femmes (lire ci-dessous). En Côtes d'Armor, l'Adaléa (Association départementale d'accueil, d'écoute et de veille sociale), qui vient de fêter son trentième anniversaire, se soucie depuis 1982 tout particulièrement du sort de

## Une loi pour protéger les femmes



Danielle Bousquet, députée costarmoricaine à l'Assemblée nationale.

La loi sur les violences faites aux femmes, adoptée fin février par l'Assemblée, était présentée par la députée costarmoricaine Danielle Bousquet (avec l'un de ses confrères de l'UMP, Guy Gëffroy), qui menait combat dans ce sens depuis des années.

Ce texte vise, avant d'organiser la répression contre les auteurs de violences conjugales, à protéger les victimes, des femmes dans la majorité des cas. Il permet notamment de prendre des dispositions pratiques et efficaces: ainsi, par décision de justice

prise dans les 24 heures, le conjoint violent pourra désormais être éloigné du domicile conjugal ou de celui de sa compagne. L'utilisation de bracelets électroniques permettra de contrôler réellement les déplacements de l'intéressé.

La loi comporte une autre grande nouveauté: elle instaure le délit de « violence psychologique ou morale»: les coups et agressions physiques ne seront plus seuls pris en compte. Ce texte est applicable à tous les couples, mariés, passés ou concubins.

## S., 29 ans, victime de violences psychologiques

S. n'a jamais reçu de coups de la part de son compagnon. Pourtant, les brimades qu'elle a subies sont bel et bien des violences aux conséquences graves.



Serge Faindt a accueilli S. à l'Adaléa, ainsi que 31 autres femmes durant l'année 2009.

de la présence habituelle d'un enfant en bas âge. « J'ai vécu avec quelqu'un pendant deux ans », raconte la jeune femme.

### « Insultes et humiliations »

« Au début, ça se passait bien. Mon compagnon était gentil, mais aussi très jaloux. Les choses se sont dégradées au cours

de ma grossesse. Ce n'était plus qu'insultes et humiliations. Il me rabaisait plus bas que terre. A ses yeux, j'étais nulle. Pourtant, je faisais le maximum dans la maison, mais ce n'était jamais bien. Et puis, mon ami m'a empêchée d'aller travailler. J'avais une formation qui m'intéressait, mais comme c'était un métier de contact, il n'a pas

voulu que je poursuive dans cette branche. Il ne m'a jamais battue, mais il m'a menacée de mort quand j'ai voulu faire mes valises. Pendant toute ma grossesse et lors de l'accouchement, mon compagnon ne m'a apporté aucun soutien, bien au contraire. Et après, je n'avais pas mon mot à dire sur les soins à donner à l'enfant. Là encore, tout ce que je faisais était, selon lui, inadapté, et je devais passer par lui pour tout ». S. a longtemps médité sa fuite. « Il me confisquait ma voiture. »

### « Je me sens comme une serpilière »

Et un jour, elle saisit l'occasion de s'enfuir, son fils sous le bras. « Je ne disposais que d'un quart d'heure ». S., qui vivait dans une autre région de France, rejoint sa famille à Saint-Brieuc. « C'est ma mère qui m'a convaincue de venir à l'Adaléa. Ici, je me sens mieux, mais j'ai un long travail de reconstruction à faire. J'ai toujours l'impression d'être une serpilière, mais ici, on m'assure que je m'occupe correctement de mon fils. Et puis, je suis bien entourée. Mais mon compagnon a un droit de visite de l'enfant tous les quinze jours, et l'idée de le voir me rend malade. Je pense que si j'étais restée plus longtemps, il aurait mis ses menaces à exécution ».

## Adalea. 5.000 personnes aidées, mais des inquiétudes...

Association aux multiples vocations sociales, l'Adalea voit, chaque année, son activité augmenter. Mais les financements pourront-ils suivre ?



Le bureau de l'Adalea, association départementale à caractère social, avec sa directrice, Manuela Charlès (assise, au centre).

120 salariés, dont 80 permanents, près de 5.000 personnes aidées en 2009 : l'Adalea, association départementale à caractère social, ne mollit pas dans ses actions, après 30 ans d'activité. Hélas, pourrait-on dire, car, comme le souligne Marie-France Bomer, vice-présidente, « la pauvreté ne diminue pas ».

L'association, qui réunissait ses adhérents en assemblée générale mardi, exerce son activité dans quatre directions différentes, quoique souvent voisines. Le volet « Accueil, écoute et veille socia-

le » consiste surtout en l'accueil de public sans domicile et de femmes victimes de violences conjugales.

### Soutien social

Le volet « Logement-hébergement » met 77 places à la disposition de différentes catégories de personnes.

Le volet « Emploi et formation » consiste en un soutien à l'élaboration d'un projet professionnel et une aide à la recherche d'emploi, destinés à des publics défavorisés. Enfin, les 48 personnes salariées

de chantiers d'insertion dans le bâtiment et le tri de métaux, dont un atelier de six détenus, constituent le volet « Ateliers d'insertion ».

« L'an passé, notre activité a augmenté de 5% », indique Manuela Charlès, directrice. L'Adalea gère aussi le 115, la ligne téléphonique et le local d'accueil de personnes sans domicile fixe, et constitue le bureau départemental pour l'accueil des femmes victimes de violences conjugales. Elle exerce surtout à Saint-Brieuc, mais se rend au-devant de la population de

tout le département, à travers des permanences délocalisées.

### Le conseil général pourra-t-il suivre ?

« En 2009, nous avons ouvert six places de stabilisation, c'est-à-dire des logements avec accompagnement pour personnes SDF, dont le comportement n'est pas encore compatible avec l'accueil collectif, ainsi qu'une maison-relais de 18 logements, car les locataires ont besoin d'une sorte de béquille. Une maîtresse de maison et des activités possibles en commun permettent de créer du lien », explique la directrice. Un accompagnement pour les personnes relevant du droit opposable au logement (constitution des dossiers) et une permanence à Rostrenen pour les femmes victimes de violences conjugales ont également été mis en place.

Pour 2010, d'autres projets émergent ou sont déjà en œuvre : une auto-école sociale à Loudéac, la gestion des places d'hébergement au niveau départemental plutôt que site par site. « Mais nous avons des inquiétudes sur nos financements. Le conseil général, qui, actuellement, avec 800.000 €, nous apporte le quart de notre budget, pourra-t-il maintenir sa contribution à ce niveau, malgré la baisse de ses ressources ? », s'interroge les responsables.

Ouest-France  
Lundi 3 mai 2010

## Comment lutter contre l'exclusion ?

Adalea œuvre en faveur des exclus. Les bénévoles craignent une baisse de subventions.



Une partie des membres motivés d'Adalea : au 1<sup>er</sup> rang (de gauche à droite) : Pierre Grellard, président, Manuela Charlès, directrice, Marie-France Bommert, vice-présidente, entourés, au 2<sup>e</sup> rang, des principaux acteurs d'Adaléa, membres du conseil d'administration.

### 5 % de bénéficiaires en plus

5 %, c'est la hausse de fréquentation observée par l'association Adalea (Association départementale d'accueil, écoute et veille sociale, logement-hébergement, emploi-formation et ateliers d'insertion) qui vient de faire son bilan annuel. La crise frappe aussi à la porte d'Adalea. En 2009, les 120 salariés (près de 80 permanents) ont accueilli près de 6 500 bénéficiaires.

### Adalea, l'accueil des plus démunis

Accueil, écoute, veille sociale, sont les missions principales d'Adalea. C'est aussi de l'hébergement pour les personnes qui n'ont pas ou plus de logement, l'accueil des femmes victimes de violences conjugales. C'est encore l'emploi avec des formations qualifiantes, de l'accompagnement de chômeurs.

### Nouveaux secteurs d'activité

Réouverture d'un chantier pour des détenus de la maison d'arrêt de

Saint-Brieuc, dans le tri de métaux, et du bâtiment et création d'une maison relais pour des personnes venant de la rue et sur le chemin de l'insertion, sont quelques-uns des événements marquants de 2009 pour l'association.

### Incertitude financière

« Nous avons très peu de visibilité sur le financement. Espérons que la baisse des subventions de la part des financeurs partenaires comme le conseil général, ne pénalise pas notre action », s'inquiète Manuela Charlès, directrice d'Adalea.

### Une auto-école sociale

Les incertitudes n'excluent pas les projets. Cette année verra l'ouverture d'une auto-école sociale à Loudéac, la refondation de la gestion départementale des offres d'hébergement. La lutte contre la violence faite aux femmes, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale seront toujours aussi à l'ordre du jour.

### Eglise Saint-Nicolas

Les agents de la mission d'insertion Adaléa ont terminé les travaux entrepris sur les murs intérieurs de l'église, à gauche et à droite de la nef centrale. Cette réfection a nécessité 3 mois de travaux. Merci aux paroissiens pour leur compréhension. Coût : 5 000 € TTC (repas de l'équipe et fourniture des matières premières) : une économie de 90 000 € pour la Ville.



OUEST FRANCE - 27 Mai 2010

### La Prénessaye

Le muret de la venelle des promeneurs est refait



*Le chantier avance à grands pas et le travail est apprécié par les deux élus.*

Daniel Thomas, maire de La Prénessaye et Pierre-Yves Malard, adjoint, se sont rendus sur le chantier d'insertion qui travaille à la réfection du petit mur de la venelle des promeneurs, en contrebas de l'église.

Sept personnes d'Adaléa, encadrées par Alain Le Bris, posent et rénovent des pierres sur une longueur de 54 mètres. Un sablage des pierres et la réalisation des joints complèteront ce travail.

Pôle Ateliers d'Insertion

# Passer son permis autrement à l'auto-école sociale

Elle vient d'ouvrir ses portes dans les bâtiments de la Maison de l'emploi et s'adresse pour le moment, aux jeunes de moins de 26 ans.

**Pourquoi ? Comment ?**

## C'est quoi une auto-école sociale ?

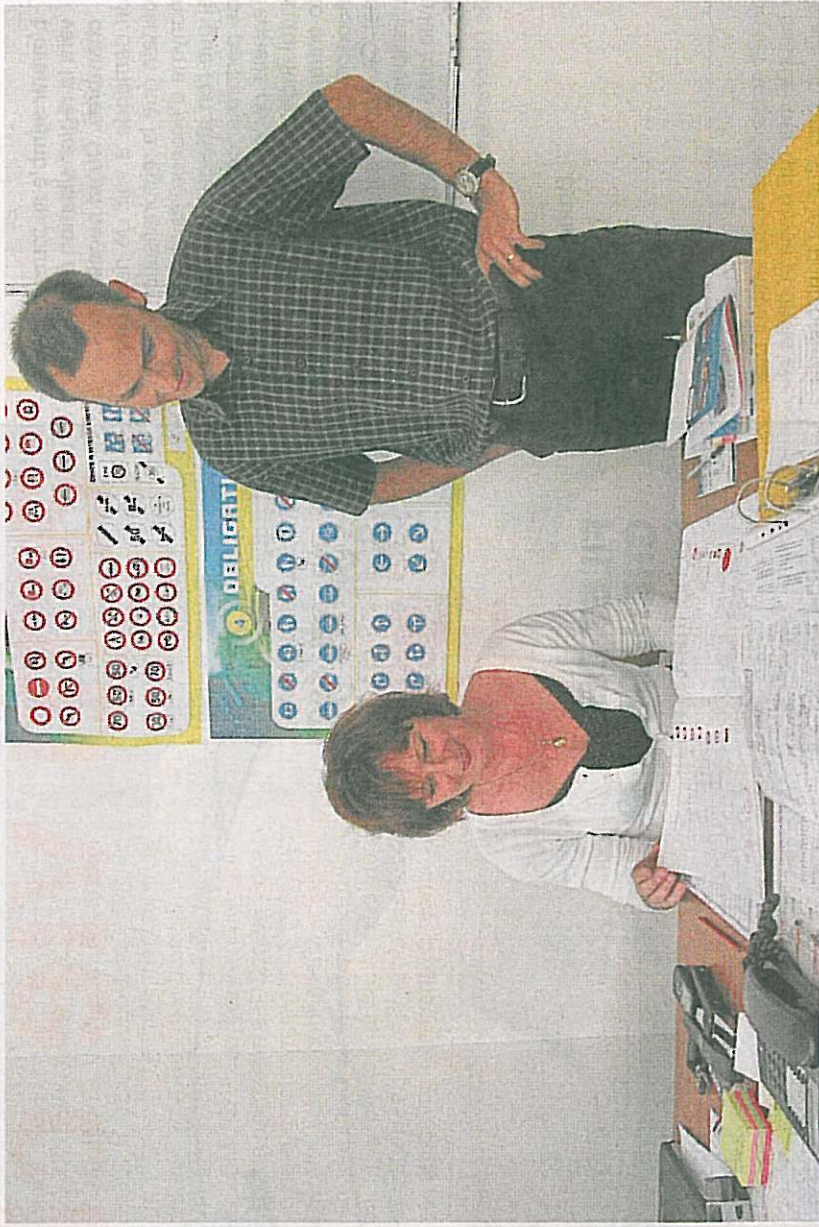
L'auto-école sociale s'adresse à un public qui, pour des raisons financières ou d'apprentissage, ne peut se rendre dans une auto-école dite « classique ». « Mais elle n'a pas vocation à remplacer ces auto-écoles », précise Jérôme de Cauchy, responsable de l'auto-école sociale et chargé de mission à l'Adaléa, l'association qui chapeaute le projet. Celle-ci vient d'ouvrir ses portes à Loudéac est la quatrième du département et découle de l'appel à projets en faveur des jeunes mis en œuvre par le Haut commissariat à la jeunesse.

## Qui peut en bénéficier ?

Pour le moment, l'auto-école sociale s'adresse exclusivement aux jeunes de moins de 26 ans. « Nous espérons ouvrir un volet à destination des adultes, peu importe l'âge, mais nous sommes soumis à des accords de subventions que nous attendons », précise Jérôme de Cauchy. Pour pouvoir intégrer les cours de code, il faut constituer un dossier auprès de son conseiller de Mission locale. Dossier qui est ensuite étudié par une commission composée de membres d'Adaléa, de la Mission locale, d'un élu d'un représentant d'auto-école classique et de Marie-Noëlle Le Glévic, la monitrice de l'auto-école sociale. Trente places sont disponibles. Ils sont pour l'instant dix à avoir débuté les cours.

## La même pédagogie qu'ailleurs ?

Non. Les cours de code et de conduite sont fortement adaptés au public qui fréquente l'auto-école sociale. « Nous ne remettons aucunement en cause les méthodes des auto-écoles classiques. C'est juste



Marie-Noëlle Le Glévic aménage les cours de code qu'elle donne selon son public. Jérôme de Cauchy est chargé de mission à l'Adaléa.

que nos élèves ont besoin de plus de temps pour intégrer les choses. On fait parfois face à des problèmes d'illettrisme par exemple », explique Marie-Noëlle Le Glévic.

Les élèves travaillent donc sur cahier, où chaque panneau de signalisation est dessiné et expliqué. Ils ont aussi des cahiers d'exercices, des devoirs à ramener à la maison et bien entendu, les cours sur DVD. « Parce que l'examen reste le même pour tout le monde. » Chaque séance de code dure deux heures.

## Et le permis, il est gratuit ?

Non. Chaque élève doit s'acquitter

d'une contrepartie financière d'une centaine d'euros. Une énorme différence avec le prix public, mais les jeunes qui se lancent dans cet apprentissage ont aussi des règles à respecter. Les cours de code sont obligatoires et ont lieu chaque jour, du lundi au jeudi.

## Un permis pour quoi faire ?

Les jeunes qui bénéficient de l'apprentissage auprès de l'auto-école sociale ne sont pas là simplement pour passer leur permis à moindre frais. « Avoir son permis rentre dans un cadre plus global. Il s'agit d'enrayer un problème de mobilité qui

gêne une insertion professionnelle », ajoute Jérôme de Cauchy. L'auto-école sociale a d'ailleurs vu le jour parce que l'idée a été relayée par le conseil de développement du pays du Centre-Bretagne, en lien avec la Cidéral, dans le cadre du dispositif Mobipass.

**Delphine LE NORMAND.**

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mission locale, à la Maison de l'emploi. Tél. : 02 96 28 65 60.

